

 <p>ARBR ARBR Association des Résidents du Bois Raguenet</p>	<p align="center"><b>PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19</b></p> <p align="center">Mise à jour SAISON <b>2021-2022</b></p>
<p align="center"><b>ACTIVITE</b></p>	<p align="center"><b>GUITARE</b></p>
<p>Type de pratique</p>	<p align="center">Individuelle <del>collective</del></p>
<p><b><u>Référent COVID</u></b></p>	<p>Le professeur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.</p>
<p align="center"><b>Les mesures sanitaires, dont le port du masque et la présentation du passe sanitaire sont régis par des mesures nationales et/ou préfectorales susceptibles d'évolution. Les adhérents et les animateurs seront informés des changements, et le site <a href="http://www.arbr.fr">www.arbr.fr</a> onglet COVID sera mis à jour.</b></p>	
<p align="center"><b><u>Protocole Elève</u></b></p> <p><b>- Passe Sanitaire et Pièce d'Identité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Masque (âge &gt; 6 ans)</li> <li>- Gel hydro-alcoolique (gel HA)</li> <li>- Guitare et instruments personnels</li> <li>- Partitions dans des pochettes plastiques ou livret personnel</li> </ul>	<p><b>Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente et de déplacement et pendant le cours pour tous les élèves (&gt; 6 ans).</b> L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- attend à l'extérieur de la salle que le professeur vienne le chercher</li> <li>- <b><u>lui présente son Passe-Sanitaire (âge &gt; 12 ans) ; a sur lui une pièce d'identité, en cas de contrôle par une personne habilitée ;</u></b></li> <li>- Laisse ses effets personnels sur les porte-manteaux à l'extérieur de la salle</li> </ul> <p>Le hall est organisé pour respecter la distanciation physique. Si l'élève enfant profite du temps d'attente pour y faire ses devoirs, il doit impérativement se laver les mains dès son arrivée dans les toilettes du rez de chaussée ou utiliser du gel HA.</p> <p><b><u>AVANT le début du cours :</u></b> L'élève se lave les mains au savon ou au gel HA dès l'entrée dans la salle.</p> <p><b><u>APRES la fin du cours :</u></b> l'élève se lave à nouveau les mains ou le professeur lui redonne du gel HA avant de quitter la salle.</p> <p>Les partitions sont protégées dans des pochettes plastiques pouvant être régulièrement nettoyées à l'alcool à 70° ou autre produit virucide.</p>
<p align="center"><b><u>Protocole Professeur</u></b></p> <p><b>- Passe Sanitaire et Pièce d'Identité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Masque</li> <li>- Gel HA</li> <li>- Guitare et instruments personnels</li> <li>- Fiche de présence ARBR</li> <li>- Registre Mairie si présent</li> </ul>	<p><b>Le port du masque est obligatoire à tout moment pour le professeur. Un panneau (pare postillons) transparent est à disposition dans la salle. Le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se désinfecte ou lave les mains au début et à la fin de chaque cours et avant d'accorder la guitare de l'élève, de manipuler le pupitre et régler les amplis.</li> <li>- <b><u>vérifie la validité du Passe Sanitaire de chaque élève (âge &gt; 12 ans)</u></b></li> <li>- ouvre et ferme les portes de la salle.</li> <li>- s'assure du lavage des mains par les élèves ; il <b>délivre lui-même le gel HA dans la main des enfants</b></li> <li>- renseigne cours par cours <b>la fiche de présence des élèves</b>, et le Registre d'occupation des salles (si présent)</li> <li>- aère régulièrement la salle.</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Protocole Matériel</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désinfectant virucide</li> <li>- Papier essuie-tout ou tissu adapté à l'instrument</li> <li>- Panneau transparent (Pare postillons)</li> </ul>	<p>Le professeur assure le bon rangement de la salle afin de limiter les contacts avec les objets stockés.</p> <p>Pendant le cours, seul le professeur peut manipuler les matériels électroniques (amplis...) qu'il désinfecte avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) au début et à la fin de la session de cours.</p> <p>Les pupitres et <b>le panneau transparent</b> sont nettoyés au début et à la fin de la session de cours.</p> <p>Le prêt de guitare doit être <u>exceptionnel</u>. Tout matériel doit être désinfecté selon les bonnes pratiques avant d'être prêté à un élève, et après restitution.</p> <p>Les partitions sont protégées dans des pochettes plastiques devant être régulièrement nettoyées à l'alcool à 70° ou autre produit virucide.</p>
<p align="center"><b><u>Protocole locaux</u></b></p>	<p>Salles municipales Bambou <b>et Erable</b> – entretien par la Ville d'Orvault</p>
<p align="center"><b><u>Documents de référence</u></b></p>	<p>Guide des bonnes pratiques COVID-19 - le 14/07/20 « guitares-amplis-accessoires » CSFI - Chambre Syndicale de la Factice Instrumentale.</p>
<p>Date et Version du document</p>	<p>V3 - Janvier 2022</p>
<p align="center">Signatures</p>	<p align="center">L'ARBR  le Professeur</p>